



HAL
open science

Des chanoines de Gap à la cour pontificale au XIVe siècle

Olivier Hanne

► **To cite this version:**

Olivier Hanne. Des chanoines de Gap à la cour pontificale au XIVe siècle. *Eglise dans les Hautes-Alpes*, 2013, 94, pp.15. halshs-00995829

HAL Id: halshs-00995829

<https://shs.hal.science/halshs-00995829>

Submitted on 24 May 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Des chanoines de Gap à la cour pontificale au XIV^e siècle

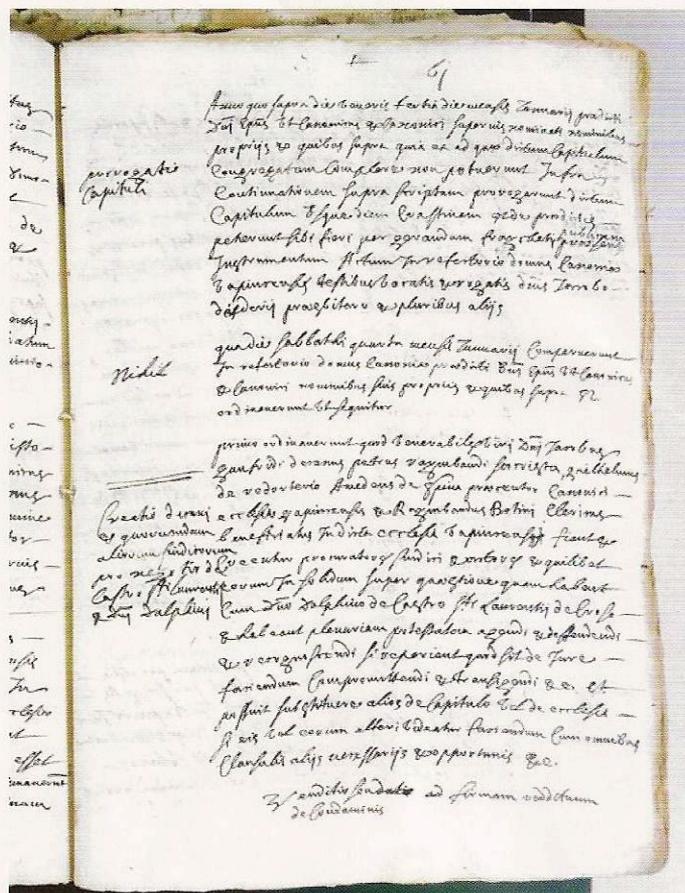
Les chanoines de Gap, dont le nombre est fixé à douze depuis 1320, occupent au Moyen-Âge la première place dans le clergé du diocèse après l'évêque, qu'ils secondent pour tous les actes importants de la vie religieuse et féodale.

Issus généralement de la noblesse gapençaise, les chanoines obéissent à l'autorité d'un supérieur, le doyen, qui représente le chapitre et profite de la modeste prébende de La Motte-du-Caire, qui lui rapporte six livres l'an. Dès la fin du XIII^e siècle leur désignation échappe à l'autorité de l'évêque pour être l'apanage des papes d'Avignon qui nomment à Gap leurs propres fidèles. Ils veillent toutefois à placer des Provençaux qui soient des clercs instruits. Les sources gardent trace de deux doyens qui furent aussi des proches du pape Jean XXII (1316-1334), le fameux Jacques Duèze, magistralement incarné dans *Les rois maudits*. Ces deux prélats, probablement formés à l'université de Montpellier, comptent parmi les neuf médecins connus du pontife. Logés au palais d'Avignon, ils touchaient des honoraires de deux cent dix livres par an, sans compter leurs prébendes.

Le premier, Geoffroi Isnard, était chapelain de Jean XXII et, selon une lettre de celui-ci, « *médecin et depuis longtemps un de nos familiers* ». Avec l'appui du pape, des charges rémunératrices lui sont accordées à Aix, Toulon et Fréjus. En 1318, il obtient par une bulle papale « *le décanat sans cure* [sans charge d'âme], *un canonicat et une prébende dans l'Église de Gap* » (13 mars). Comme

beaucoup de clercs pontificaux, Geoffroi n'occupe pas sa charge mais se soucie de faire doubler ses revenus lors de l'assemblée du chapitre de juin 1320. Celle-ci a lieu à Carpentras, car les troupes du Dauphin pillent les alentours de Gap, incendient Romette, contraignant l'évêque et ses chanoines à se réfugier en Avignon pendant deux ans. Toujours praticien du pape, on garde de lui une liste d'achats de produits pharmaceutiques pour son prestigieux patient. Il devient évêque de Cavaillon en avril 1322, puis de Riez en 1334. Mais les ravages de la peste l'emportent à Avignon — comme la moitié de la population — en juillet 1348.

À Geoffroi Isnard succéda en 1322, « *Jacques Geoffroi de Barcelonnette, qui depuis fort longtemps, depuis le temps où nous étions plus jeune, fut très attaché à notre complaisance* », comme le qualifie le pontife le 14 juin. Le décanat de Gap était visiblement réservé par Jean XXII à ses médecins et Jacques eut aussi à soigner la reine Clémence de Hongrie (1293-1328), veuve du roi Louis X le Hutin (1314-1316), connue pour son instabilité psychologique. Contrairement à son prédécesseur qui ne résidait jamais à Gap, Jacques y demeura à peu près la moitié du temps, quand il n'était pas à Avignon. Au cours de l'assemblée cano-



Compte rendu de l'assemblée capitulaire qui décida l'envoi d'une délégation à Grenoble. Le document est une copie datée de 1653 et conservée aux Archives départementales de Gap (G 1673).

niale du 19 septembre 1325, il s'engagea toutefois devant ses pairs à aller à Grenoble afin de dénoncer au Dauphin les déprédations de ses officiers, lesquels s'en prenaient régulièrement aux villageois de Saint-Laurent du Cros, fief relevant du chapitre. Il semble que ce voyage ait eu lieu au printemps 1326, mais il n'améliora pas la situation dans le Champsaur, où le Dauphin se comportait en maître. En janvier 1327, Jean XXII ajouta à son décanat de Gap un canonicat avec cure à Aix, ce qui le poussa à quitter Gap, tout en conservant ses revenus de doyen. Mais il mourut bientôt, en pleine faveur pontificale, comme le rappelle la lettre de Jean XXII à la reine Clémence le 22 juin 1327 : « *Nous recommandons instamment à ta royale bienveillance notre cher fils le maître Jacques Geoffroi, doyen de l'Église de*

Gap, notre médecin et le tien, qui est parti vers la présence de la Majesté céleste, lequel par notre volonté nous avons retenu dans notre cour bien plus qu'il n'aurait fallu. »

Durant tout le XIV^e siècle, les chanoines de Gap furent des hommes de haute instruction et des familiers de la papauté, malheureusement pour l'Église diocésaine qui ne profitait guère de leur présence. ▲

Olivier Hanne
Agrégé et docteur
en Histoire médiévale

Le sceau capitulaire. Donation en 1204 par l'évêque de Gap Guillaume de Gières de l'église de Saint-Julien en Beauchêne au couvent de Saint-Marcel de Die. Elle est confirmée par le sceau en cire du chapitre (+ SIGILLUM CAPITULI VAPINCENSIS). L'emblème est le bras tranché de saint Arnoul, revêtu d'une double manche, sortant d'un nuage et bénissant (DEXTERA SANCTI ARNULPHI).



Sources : archives des Hautes-Alpes, G 1673-1678; Albanès-Chevalier, *Gallia christiana novissima*, V, 1911; U. Chevalier, *Regeste dauphinois*, IV, 1915. Lire aussi P. Pansier, « *Les médecins des papes d'Avignon (1308-1403)* », *Janus*, XIV, 1909, p. 405-434.